



Règlement Interclub 60+ - Spirit of the Game

1. Généralités

L'ASGS organise cette compétition par équipes pour ses membres qui n'ont pas pu participer la même année aux Swiss Golf IC50plus. Nous souhaitons ainsi permettre au plus grand nombre possible de golfeurs seniors ASGS de participer à une compétition par équipes.

2. Conditions de participation / admission

- Ce championnat par équipes est ouvert à tous les clubs de Swiss Golf avec une équipe au maximum. Une équipe est composée de 4 joueurs qui doivent remplir les conditions suivantes :
- Chaque participant doit être membre de l'ASGS. Un nouveau membre peut être inscrit à l'ASGS au plus tard 24 heures avant le début du jeu.
- Il doit avoir 60 ans dans l'année civile.
- Il ne doit pas avoir participé aux Swiss Golf IC50plus de la même année.
- Le non-respect des conditions de participation entraîne la relégation de l'équipe dans la ligue directement inférieure.
- S'il est incorporé dans une équipe qui ne représente pas son Home Club il doit avoir reçu l'autorisation de ce dernier et être membre du club qu'il va représenter.

3. Clubs organisateurs / endosser l'organisation à tour de rôle

Les clubs participants s'engagent à organiser l'IC60+ au moins une fois tous les 10 ans. Les clubs qui, durant cette période, n'ont pas organisé un tournoi IC 60+ sont relégués dans la ligue la plus basse. Ils ne peuvent être promu qu'après avoir pris en charge l'organisation d'un tournoi IC60+.

4. Ligues / promotion / relégation

Chaque ligue est composée de 12 clubs. La promotion – relégation concerne les trois premières et/ou dernières équipe des IC60+ de l'année civile. La ligue la plus basse peut incorporer plus de 12 clubs. Remarque : l'organisation d'un IC60+ avec 12 équipes est possible sur un terrain de 9 trous.

5. Formes de jeu

1. Stroke play en brut, en score maximum à 9, 18 trous à partir des marques de départs jaunes

- 1er jour : deux Quatre balles en stroke play
- 2ème jour : stroke play en individuel, comptant pour le HCP, flights de deux ou trois joueurs ; exceptionnellement avec quatre joueurs
- 2. Les deux résultats en Quatre balles et les trois meilleurs résultats en individuel sont pris en compte pour le résultat de l'équipe (5 résultats par équipe).
- 3. En cas d'égalité de résultats : le résultat biffé le plus bas des résultats individuels détermine le classement en cas de nouvelle égalité : la somme la plus basse des trois résultats individuels est déterminante en cas de nouvelle égalité : le meilleur résultat individuel est pris en compte, puis le deuxième, etc.
- 4. En cas d'égalité de résultats pour les classements Quatre balles et individuels en brut : sont déterminants : dans l'ordre, les 9 derniers, puis les 6 derniers et enfin les 3 derniers trous de la carte de scores.
- 5. Ordre des départs : pour les Quatre balles : le tirage à lieu en deux groupes pour les individuels : le tirage à leux en quatres groupes ; le 1er groupe part ne premier ; il comprend tous les joueurs inscrits en tant que numéro 1 ; le deuxième groupe comprend tous les joueurs inscrits en tant que numéro deux et ainsi de suite.
- 6. Accident / maladie pendant le tournoi : un joueur remplaçant peut être admis après justification auprès du Comité
- 7. Voitures : elles ne sont pas autorisées; le Comité peut autoriser ce moyen de transport pour un joueur accidenté durant le tournoi.
- 8. Intempéries : Si les Quatre balles peuvent être terminés mais pas les individuels : le classement tiendra compte des résultats des Quatre balles et des individuels que toutes les équipes ont pu terminer Si les Quatre balles ne peuvent être terminés et que les individuels sont terminés : le classement tiendra compte des résultats des individuels et des Quatre balles que toutes les équipes ont pu terminer.



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIORS GOLFERS' ASSOCIATION

6. Prix

L'ASGS offre les médailles aux 3 meilleures équipes classées. Le club organisateur est prié de sponsoriser :

- 2 prix pour la 1ère équipe en brut Quatre Balles
- 1 prix pour le 1er individuel en brut.

7. Qualification / répartition dans les ligues

L'incorporation des équipes dans les ligues est basée sur le classement général de l'année précédente. Les 3 premiers classés de chaque tournoi sont promus et les 3 derniers classés de chaque tournoi sont relégués. Les éventuelles places libérées (suite au retrait d'une équipe) sont remplacées par les équipes reléguées. Le retrait d'une équipe signifie « relégation » dans la ligue la plus basse. Une équipe qui s'acquitte du droit d'engagement et qui ne participe pas est rétrogradée d'une ligue.

8. Organisation / Comité

Le club organisateur désigne le Comité et gère :

- l'annonce du tournoi pour la ligue qui joue sur son terrain
- l'invitation au tournoi pour les clubs concernés
- le dîner officiel au soir du premier jour du tournoi
- le turn durant les deux jours
- le déroulement du tournoi, le starter et les marshall's, les classements, la distribution des prix
- le Comité peut rendre toutes décisions concernant l'application des Règles.

9. Inscription

Les clubs pourront s'inscrire à l'aide du formulaire disponible sur le site internet de l'ASGS jusqu'au 28 février au plus tard. Les frais d'inscription (2 x GF, turn ainsi que le dîner en commun le premier jour et les prix) : s'élèvent à 900 CHF par équipe. L'inscription devient définitive dès que ce montant a été reçu. Les montants d'engagement sont reversés au club organisateur tout comme celui d'une équipe qui se désisterait.

10. Partie de reconnaissance

Selon les possibilités, une partie de reconnaissance sera proposée à un montant de greenfee réduit.

11. Disposition finale

En cas de divergence d'interprétation, seule la version allemande fait foi.

Valable dès le 01.01.2026
22.11.2025/ASGS-SPOKO